Cas pratique (colle)

Par **LouisDD**, le **17/11/2016** à **19:54**

Salut à tous !

J'ai eu ma première vraie colle (composition) ce matin, C'était un cas pratique, abordant la classification meubles immeubles, l'entrée en vigueur d'une loi et la non rétroactivité,et enfin la nullité d'un contrat par vice de consentement (violence).

Quelques difficultés d'organisation lors de la distribution des sujets, mais sinon tout c'est bien passé !

Je me demandais si je pouvais publier sur le forum mon sujet, ou s'il vaut mieux avoir préalablement l'accord des profs ?

Merci d'avance.

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/11/2016** à **21:32**

Bonsoir

Ben si ce n'est que le sujet, cela ne devrait pas poser de problème.

Par **LouisDD**, le **17/11/2016** à **21:36**

Salut

OK super ba je le mettrais dès que possible (là il se fait un peu tard !)

Bonne soirée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés